

Réf: Dossier 265173

Avis de constitution

SOCIETE « PERFECT PROJET SARL »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE ANCIENNE GARE, Lot
123, Ilot 09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Nov 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERFECT PROJET SARL »

Objet : La Production, la Transformation et la Commercialisation de produits agricoles ; Le Commerce général ; Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

La production, la transformation et la commercialisation de produits agricoles ; le Commerce Général ; Diverses prestations.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE ANCIENNE GARE, Lot
123, Ilot 09

Dirigeant(s) M YAPI ASSI GILLIS AUXANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12423 du 16/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80812/GTCA/RC/2023 du 16/11/2023

